

## Profession de foi du candidat



### **Ghislain LAFLEUR, Secrétaire Général de l'UNEF-Rouen, Elu CROUS.**

« Etudiant en L3 de Psychologie à l'Université de Rouen. Etant boursier depuis mon entrée à l'Université de Rouen en 2005, je connais les problématiques sociales des étudiants de notre région. Attaché au sérieux que nécessite cette responsabilité, je souhaite porter avec conviction et efficacité la voix des étudiants au sein des universités de Rouen et du Havre et du CROUS de Haute Normandie. Par ailleurs, étant VPE, je pourrais davantage conseiller et aider les étudiants rencontrant des difficultés sociales »

**Coordonnées : [ghislain.lafleur@etu.univ-rouen.fr](mailto:ghislain.lafleur@etu.univ-rouen.fr) / 06 29 37 16 33**

## Pourquoi une candidature UNEF ?

Après deux victoires électorales en mars et avril 2008, l'UNEF est la première organisation étudiante en Haute Normandie avec 4 élus sur 7 au Conseil d'Administration du CROUS. En votant majoritairement pour l'UNEF, les étudiants ont montré leur volonté de défendre leurs droits et d'en gagner de nouveaux. Forte d'une démarche syndicale responsable, l'UNEF leur propose une Vice Présidence CROUS qui s'inscrit dans **une démarche de concertation, de transparence et de soutien social.**

Les différentes enquêtes sur le niveau de vie des étudiants ou encore sur leur santé renforcent le constat d'une jeunesse étudiante en grande précarité. Face à cette situation, l'UNEF s'est notamment battue pour obtenir une revalorisation du montant des bourses à la rentrée 2007, la création d'un sixième échelon de bourse dès janvier 2008 ou encore le déblocage de 620 millions d'euros pour le logement étudiant. Entre réforme des critères d'attribution des bourses et réforme envisagée des aides aux logements, le CROUS devra cependant faire face au besoin croissant des étudiants de soutien social. Ces avancées nécessitent **certaines adaptations et une plus grande implication du CROUS dans le milieu universitaire.** C'est dans cette démarche que s'inscrit la candidature de l'UNEF pour la Vice-Présidence étudiante.

## Défendre les Œuvres Universitaires et Scolaires pour protéger les étudiants

En s'engageant sur la Vice-Présidence Etudiante du CROUS, l'UNEF souhaite défendre la démocratisation de l'Enseignement Supérieur. Cet objectif passe nécessairement par la défense des œuvres universitaires et scolaires, seul outil permettant de garantir un accès de tous à l'enseignement supérieur sans sélection financière et d'obtenir enfin un statut social pour tous les étudiants.

### I- Permettre l'accès de tous aux Œuvres Universitaires et Scolaires

A l'heure actuelle, l'Etat octroie à travers le CROUS de Haute Normandie près de 175 € pour chaque étudiant de notre région. Cette somme est loin d'être suffisante pour permettre l'accès de tous à l'Enseignement Supérieur. Il est donc indispensable que **le budget du CROUS soit revu à la hausse** pour répondre aux besoins sociaux et culturels de tous les étudiants.

Afin de garantir l'accès de tous au service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche, le CROUS devra être vigilant à **s'ouvrir à l'ensemble des étudiants et notamment aux étudiants étrangers.** La situation de précarité des étudiants étrangers ne cesse de s'aggraver sur le plan administratif, pédagogique ou social. De ce fait, les étrangers qui veulent venir étudier en France sont soumis à des restrictions draconiennes et à des formalités souvent impossibles (exclusion du système d'aide sociale, difficulté à accéder à un logement, difficultés à obtenir ou à renouveler le titre de séjour). Ces difficultés administratives et sociales sont liées à la fragilité de leurs statuts. Force est de constater que la précarisation du milieu étudiant s'abat en premier sur les étudiants étrangers.

Enfin, le CROUS doit être au cœur de l'Enseignement Supérieur et ne plus être considéré comme un simple service en marge des universités. **Les Œuvres doivent tenir un rôle central dans la vie de l'étudiant,** créatrices de solidarité et dynamique culturelle pour tous.

L'Unef a déjà obtenu qu'un guichet unique regroupant les services universitaires, du CROUS et de la CAF soit testé à la rentrée 2008. Elle espère obtenir sa pérennisation et son extension à d'autres services administratifs pour que les démarches de rentrée soient simplifiées pour les étudiants et sera vigilante pour que cette mesure se poursuive dans un but dénué d'intérêts commerciaux.

## II- Garantir un statut social pour tous les étudiants

Chaque année un nombre trop important d'étudiants décident d'arrêter leurs études face à la précarité à laquelle ils sont confrontés. Entre dépendance familiale et dépendance salariale, l'absence d'autonomie des étudiants paralyse leur réussite dans l'enseignement supérieur. Seule la mise en place d'un véritable statut social étudiant assurera les conditions de vie nécessaires à leur réussite.

### A- Améliorer le système d'aide sociale directe

Le système d'aide sociale actuel est à bout de souffle et ne répond pas aux besoins des étudiants. Il est à la fois **insuffisant** (les bourses sont trop faibles et concernent trop peu d'étudiants), **illisible** (il existe une multiplicité d'aides directes et indirectes pour les étudiants) et **injuste** (les aides sont calculées en fonction de la seule situation des parents). Avec un tel système, les étudiants sont coincés entre la dépendance vis-à-vis de la famille et la précarité des petits boulots qui nuisent aux études de plus de la moitié des étudiants. L'UNEF revendique donc une véritable refonte du système avec l'**Allocation d'Autonomie**, aide **universelle**, calculée en fonction de la **situation propre de l'étudiant** et d'un **montant suffisant** pour qu'aucun jeune ne soit plus obligé de se salarier pour financer ses études.

De plus, de nombreux étudiants bénéficient d'aides qui ne sont pas gérées par le CROUS : bourses relevant des Ministères de la Culture et de la Santé, aides à la mobilité... Pour une meilleure lisibilité du système et une prise en compte de l'ensemble des étudiants, **ces aides doivent être gérées par le CROUS et leurs critères d'attribution harmonisés.**

### B- Un droit au logement pour tous les étudiants

L'UNEF vient d'obtenir un plan national de construction de 620 millions d'euros, soit 42.000 chambres CROUS permettant d'augmenter d'un tiers le nombre de places en cité U. Alors que les loyers ne cessent d'augmenter, il est nécessaire d'aller plus loin. L'UNEF se battra pour que les constructions prévues soient accélérées et que le CROUS de Haute Normandie puisse réellement **bénéficier des moyens mis à disposition.**

Le manque de logement social étudiant dans notre région est de plus en plus marqué. Des **plans de rénovation** doivent s'ouvrir pour les cités universitaires les plus vétustes : cités U du Panorama et du Bois à Mont Saint Aignan, cité U de Caucriauville au Havre (je croyais que l'IUT devait être déplacé)... De **nombreux projets de construction** doivent également être entrepris pour répondre aux besoins des étudiants, notamment dans le centre ville de Rouen pour les étudiants des sites universitaires de Martainville et de Pasteur et proche des sites Frissard et Lebond au Havre. L'UNEF sera cependant attentive à ce que **la rénovation des résidences n'entraîne pas une augmentation des loyers à la charge des étudiants.**

Par ailleurs, les cités universitaires doivent devenir de véritables lieux de vie, d'échanges et d'intégration. Il est important de **garantir une mixité sociale** au sein de ces cités universitaires. La **dynamisation des cités universitaires** est un point essentiel qui passe par la mise en place d'animations sportives et culturelles. De plus, internet est devenu aujourd'hui un outil de travail et de communication indispensable aux étudiants. Le CROUS devra donc fournir un **accès gratuit à internet à l'ensemble des résidents** en cités universitaires.

Face au manque de logement social étudiant, nombre d'entre eux se tournent vers les offres locatives privées. Le CROUS ne doit pas oublier ces étudiants et **des mesures doivent être prises pour faciliter l'accès au logement** (revalorisation des aides au logement et versement dès le premier mois d'installation, suppression de la taxe d'habitation pour tous les étudiants, généralisation du cautionnement solidaire).

### C- Une restauration universitaire accessible et de qualité

Les étudiants délaissent actuellement les restaurants universitaires par manque d'attractivité et de place. Il est à la charge du CROUS de leur permettre l'accès à un repas équilibré et complet, tout en améliorant les capacités d'accueil et les plages d'ouverture des restaurants et cafétérias universitaires. Le CROUS devra donc mener des projets **d'élargissement et de construction** des sites de Martainville et du Madrillet.

Face à la baisse du pouvoir d'achat, l'UNEF sera également vigilante à ce que la part consacrée à la restauration dans le budget des étudiants n'augmente pas car l'attractivité des Restaurants Universitaires est liée à son **faible coût.**

### D- Pour l'accès de tous à la santé et la prévention

Près d'un étudiant sur quatre renonce à se soigner pour des raisons financières (enquête de la LMDE). Il faut mettre fin à cette situation insupportable car la santé est un bien public qui doit être accessible à tous. L'UNEF demande donc la mise en place d'un chèque santé permettant l'accès de tous à la santé et à une mutuelle complémentaire. Ce **chèque santé** devra être géré par le CROUS, seul organisme susceptible de répondre à ce besoin social pour l'ensemble des étudiants.

### E- Dynamiser la vie étudiante

Alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter, il est toujours plus difficile de se déplacer et d'avoir accès aux activités culturelles. L'UNEF se battra donc pour la mise en place d'un **passeport culturel donnant accès au demi-tarif pour les jeunes pour toutes les activités culturelles et sportives**, ou encore pour **l'augmentation des moyens alloués aux étudiants pour monter leurs propres projets culturels.** Pour dynamiser la vie étudiante, le CROUS devra travailler, en lien avec les collectivités territoriales, à la mise en place d'un **plan de déplacement universitaire** afin de permettre à tous de se rendre sur son lieu d'étude ou de se divertir.